

CALENDRIER DE PASSAGE DES EXAMENS MASTER SESSION OCTOBRE 2012

Les dates et horaires des écrits doivent être impérativement respectés sous peine de sanctions. Il en est de même pour les plages d'oraux proposées.

Dates	Horaires	Epreuves
EPREUVES ECRITES		
Mercredi 3 octobre 2012	9 h 00 à 12 h 00	UC D52 – MASTER Management et Stratégie d'Entreprise
	9 h 00 à 12 h 00	UC D52 – MASTER Logistique
	9 h 00 à 12 h 00	UC D52 – MASTER Banque privée internationale
	9 h 00 à 13 h 00	UC D52 – MASTER Management des Ressources Humaines
	9 h 00 à 13 h 00	UC D52 – MASTER Informatique
	9 h 00 à 13 h 00	UC D52 – MASTER Stratégies Touristiques
	9 h 00 à 13 h 00	UC D52 – MASTER Stratégies Financières
	9 h 00 à 13 h 00	UC D52 – MASTER Communication
	9 h 00 à 11 h 00	UC D52 – MASTER Management environnemental
	9 h 00 à 12 h 00	UC D52 – MASTER Développement Durable
	14 h 00 à 14 h 50	UC D51 – MASTER Management et Stratégie d'Entreprise
	14 h 00 à 14 h 50	UC D51 – MASTER Logistique
	14 h 00 à 14 h 50	UC D51 – MASTER Banque privée internationale
	14 h 00 à 17 h 00	UC D51 – MASTER Management des Ressources Humaines
14 h 00 à 18 h 00	UC D51 – MASTER Informatique	
14 h 00 à 16 h 00	UC D51 – MASTER Stratégies Touristiques	
14 h 00 à 16 h 00	UC D51 – MASTER Stratégies Financières	
14 h 00 à 17 h 00	UC D51 – MASTER Communication	
14 h 00 à 14 h 50	UC D51 – MASTER Management environnemental	
14 h 00 à 14 h 50	UC D51 – MASTER Développement Durable	
Jeudi 4 octobre 2012	9 h 00 à 13 h 00	UC A4/5 – Dissertation
	14 h 00 à 15 h 45	UC B4 – Anglais écrit
	15 h 45 à 17 h 30	UC B4 – Espagnol écrit
EPREUVES ORALES		
Du lundi 17 septembre 2012	UC B5 – Langue Vivante Européenne (Oral)	
Au vendredi 12 octobre 2012	UC D42 – Mission	
Au vendredi 12 octobre 2012	UC D53 – Soutenance thèse professionnelle	

Les dossiers professionnels devront être remis aux centres d'examens et centres relais trois semaines avant le début des épreuves, soit le vendredi 7 septembre 2012.

Les résultats aux examens seront diffusés sur le site de la FEDE durant la dernière semaine d'octobre 2012. Les suppléments aux diplômes sont envoyés aux écoles 48 heures après la diffusion des résultats. Les écoles sont chargées de les remettre à leurs candidats.